



Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Viticulture Œnologie

RNCP 36002

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), diplôme de niveau 5 permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein d'entreprises de production, de transformation et commercialisation dans le secteur de la viticulture. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation viticole ou d'une entreprise viticole.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- En apprentissage
- 1350 heures de formation en centre.
- 1864 heures en entreprise.
- 35 heures par semaine, en centre ou en entreprise.
- Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et/ou des acquis.
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

POURSUITE

- Je peux directement exercer mon métier ou poursuivre en formation : Licence pro, Certificat de spécialisation.

**RÉUSSITE EXAMEN
100%**

PUBLICS CONCERNÉS

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus et être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Entretien individuel
- Contrat d'apprentissage au plus tard dans les 3 mois après entrée au CFA

QUAND ?

- Sur 2 ans de septembre 2025 à juin 2027

OÙ ?

CFAA de la Dordogne
Antenne de Monbazillac



Domaines		Intitulés des modules	Modalités
Tronc commun BTSA	ECCF	Inscription dans le monde d'aujourd'hui	*EPT
	M2	Construction du projet personnel et professionnel	*ECCF
	M3	Communication	ECCF
Professionnel	M4	Conduite d'une production viticole	ECCF
	M5	Conduite d'une production vinicole	ECCF
	M6	Organisation du travail	ECCF
	M7	Stratégie de production vitivinicole	EPT
	M8	Accompagnement du changement technique	EPT

* EPT : épreuve ponctuelle terminale

* ECCF : épreuve certificative en cours de formation

Méthode et moyens pédagogiques - évaluation

- Intervenants extérieurs, visites d'entreprises et sorties pédagogiques.
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle.
- Pluridisciplinarité, suivi et accompagnement personnalisé, conduite de projet ...
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés.
- Référent handicap.

Plateaux Technique :

- Plateaux techniques viticoles (exploitation), agroéquipement.
- Salle informatique, centre d'auto-formation et CDI
- Simulateur de conduite
- Locaux accessibles PMR

Modalité d'évaluation :

Le diplôme s'obtient avec une moyenne supérieur ou égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Une moyenne inférieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves professionnelles (E4 à E8), ou une note inférieure à 6/20 à l'une des épreuves professionnelles, est éliminatoire.

Le BTS VO du CFAA de la Dordogne comporte 8 épreuves dont 3 en épreuves terminales et 5 en ECCF. Chaque épreuve a un coefficient de 1..

Modalité pratique :

- Le CFA est ouvert du Lundi au jeudi de 8h20 à 12h20 et de 13h20 à 17h20 et le Vendredi de 8h20 à 16h00
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation.

Frais de scolarité :

- **Formation Gratuite pour l'apprenant** (formation financée par les OPCO et/ou le CNFPT, et/ou la Collectivité territoriale).
- Restauration et hébergement à la charge de l'apprenti: 1.50€ le repas et 3.00€ la nuitée (déduction faite de l'aide des OPCO), facturation en fonction du nombre de repas et de nuitées pris. (Tarifs en vigueur au Conseil Administration du 3 Décembre 2024).
- Aide au permis à partir de 18 ans (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et État) pour les personnes en contrat d'apprentissage.



RÉMUNÉRATION

Rémunération	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27 %	39 %
De 18 à 21 ans	50 %	57 %
De 21 à 25 ans	53 %	61 %
26 ans et plus	100 % du SMIC	

- **Aide financière de 5000 € (6000 € si l'apprenti(e) a une RQTH maximum)** la 1ère année d'exécution du contrat pour les entreprises du secteur privé de moins de 250 salariés pour tout contrat signé avant le 31/12/2025
- Aides spécifiques pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

CCFAA DE LA DORDOGNE
Antenne Monbazillac
1869 route du Château
24240 MONBAZILLAC



Contact :

Mirentchu LANSALOT
05.53.58.33.91
monbazillac.cfaa@educagri.fr

<https://perigord.educagri.fr>
Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet

